

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

**Décision n° 16150 du 30 juillet 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie maritime**

NOR : INTJ1316148S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 1998 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300465S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} septembre 2013:

Le Bourhis, Bertrand Nigend : 129 716 Numéro de livret de solde : 5 283 050

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2013:

Champeau, Antoine Nigend : 139 824 Numéro de livret de solde : 5 272 216

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2013:

Haussaire, Stéphane Nigend : 164 721 Numéro de livret de solde : 8 021 143

Maurizot, Benoît Nigend : 168 896 Numéro de livret de solde : 8 024 675

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2013:

Cordier, Sébastien Nigend : 214 810 Numéro de livret de solde : 8 069 066

Fait le 30 juillet 2013.

*Le colonel, commandant par suppléance
la gendarmerie maritime,*

J. LAINÉ